

Lézignan-Corbières, le 14 septembre 2023



**Le Président de la Communauté de Communes  
Région Lézignanaise Corbières et Minervoises  
Maire de Canet d'Aude  
à**

**Mesdames, Messieurs  
les conseillers communautaires titulaires**

Objet : Réunion du conseil communautaire

Cher(e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil communautaire qui se déroulera le :

**MERCREDI 20 SEPTEMBRE 2023**

**à 18H15**

**Espace Culturel des Corbières à FERRALS LES CORBIÈRES**

**ORDRE DU JOUR : Joint en annexe**

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir et comptant vivement sur votre présence,

Je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, à l'assurance de ma considération distinguée.



**Le Président de la CCRLCM**

**André HERNANDEZ**

**ORDRE DU JOUR**  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 20 SEPTEMBRE 2023**

- 1 - APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 JUIN 2023  
- [ANNEXE 1](#)
- 2 - COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU PRESIDENT PRISES PAR DELEGATION
- 3 - INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER COMMUNAUTAIRE
- 4 - ELECTION D'UN MEMBRE DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES REGION LEZIGNANAISE CORBIERES ET MINERVOIS
- 5 - COMPLEMENT DEFINITION DE L'INTERET COMMUNAUTAIRE EN MATIERE DE VOIRIE: AIRE DE COVOITURAGE LEZIGNAN-CORBIERES  
- [ANNEXE 2.1](#)  
- [ANNEXE 2](#)
- 6 - COMPLEMENT DEFINITION DE L'INTERET COMMUNAUTAIRE EN MATIERE DE VOIRIE: CHEMINS COMMUNAUX MENANT AU CHENIL/FOURRIERE INTERCOMMUNAL  
- [ANNEXE 3](#)
- 7 - DESAFFECTATION DE LA FRACTION DE PARCELLE AW116 MISE A DISPOSITION PAR LA COMMUNE DE LEZIGNAN CORBIERES DANS LE CADRE DU TRANSFERT DE LA ZAE RD6113
- 8 - EXONERATIONS DE TEOM 2024
- 9 - SUPPRESSION DE L'EXONERATION DE TEOM POUR LES LOCAUX NON DESSERVIS PAR LE SERVICE PUBLIC D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES EN 2024
- 10 - CONVENTION DESCENDANTE CCRLCM / COMMUNE DE LEZIGNAN CORBIERES POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN AGENT COORDONATEUR DE SANTE DANS LE CADRE DU CONTRAT LOCAL DE SANTE ( CLS )  
- [ANNEXE 4](#)
- 11 - CONVENTION DESCENDANTE CCRLCM / COMMUNE DE LEZIGNAN CORBIERES POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN AGENT - COMMANDE PUBLIQUE  
- [ANNEXE 5](#)
- 12 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS  
- [ANNEXE 6](#)
- 13 - MANDAT SPECIAL DE REPRESENTATION ET REMBOURSEMENT DE FRAIS RENCONTRE REGIONALE DES INTERCOMMUNALITES D'OCCITANIE: ORIENTER/FORMER/INSERER SUR LES TERRITOIRES (27/09/2023)
- 14 - DECISION MODIFICATIVE N°2 : BUDGET PRINCIPAL 2023
- 15 - ATTRIBUTION ACCORD-CADRE - TRAVAUX D'INSTALLATION DE SYSTEMES DE VIDEO-PROTECTION  
- [ANNEXE 7](#)
- 16 - CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE ENTRE LA CCRLCM ET LE CIAS DE LA CCRLCM POUR L'ACHAT DE VETEMENTS ET ACCESSOIRES DE TRAVAIL ET DE SECURITE

- ANNEXE 8

17 - MODIFICATION DU REGLEMENT DE FONDS DE CONCOURS AUX COMMUNES PAR LA CCRLCM 2021-2026

- ANNEXE 9

18 - FONDS DE CONCOURS 2023- AIDE INTERCOMMUNALE AU PROJET STRUCTURANT DE LA COMMUNE DE QUINTILLAN

- ANNEXE 10

19 - FONDS DE CONCOURS 2023- AIDE INTERCOMMUNALE AU PROJET STRUCTURANT DE LA COMMUNE DE CASTELNAU D'AUDE

- ANNEXE 11

20 - FONDS DE CONCOURS 2023- AIDE INTERCOMMUNALE AU PROJET STRUCTURANT DE LA COMMUNE DE FELINES-TERMENES

- ANNEXE 12

21 - FONDS DE CONCOURS 2023- AIDE INTERCOMMUNALE AU PROJET STRUCTURANT DE LA COMMUNE DE BOUTENAC

- ANNEXE 13

22 - FONDS DE CONCOURS EXCEPTIONNEL 2023- AIDE INTERCOMMUNALE AU PROJET STRUCTURANT DE LA COMMUNE DE MOUX

- ANNEXE 14

23 - RENOUELEMENT CONVENTION TRANSPORT A LA DEMANDE (TAD) AVEC LA REGION OCCITANIE

- ANNEXE 15

- ANNEXE 16

- ANNEXE 17

24 - AVIS DE LA CCRLCM SUR LE PROJET DE PLU ARRETE PAR LA COMMUNE DE FABREZAN

- ANNEXE 18

- ANNEXE 19

- ANNEXE 20

25 - APPROBATION DU RAPPORT ADMINISTRATEUR 2022 DE LA SPL - ARAC OCCITANIE

- ANNEXE 21

- ANNEXE 22

26 - CONVENTION DE PARTENARIAT CULTUREL AVEC L'ASSOCIATION CULTURES DU COEUR

- ANNEXE 23

27 - CONVENTION DE FACTURATION POUR LIVRAISON DE REPAS EN LIAISON FROIDE POUR LA CCRLCM

- ANNEXE 24

28 - CONVENTIONS DE FACTURATION POUR LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DE REPAS EN LIAISON FROIDE POUR LE CHANTIER D'INSERTION GERE PAR LA COMMUNE DE LAGRASSE

- ANNEXE 25

29 - CONVENTIONS ENTRE LA CCRLCM ET LES COMMUNES POUR LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DE REPAS EN LIAISON FROIDE POUR LES CENTRES DE LOISIRS SUR LES TEMPS PERISCOLAIRES

[- ANNEXE 26](#)

30 - CONVENTIONS ENTRE LA CCRLCM ET LES COMMUNES POUR LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DE REPAS EN LIAISON FROIDE POUR LES RESTAURANTS SCOLAIRES

[- ANNEXE 27](#)

31 - ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU REFUGE-FOURRIERE INTERCOMMUNAL DONT LA GESTION EST DELEGUEE A LA SPA

[- ANNEXE 28](#)

32 - ADOPTION DES TARIFS AU PUBLIC DU CHENIL/FOURRIERE INTERCOMMUNAL

33 - SUBVENTION TOURISME 2023

[- ANNEXE 29](#)

34 - SUBVENTIONS SPORTS 2023

[- ANNEXE 30](#)

35 - SUBVENTIONS CULTURE 2023

[- ANNEXE 31](#)

36 - SOLIDARITE MAROC - SUBVENTION 2023

37 - PARTICIPATION FINANCIERE POUR UNE MONTANT DE 200 EUROS DANS LE CADRE DU PIG DEPARTEMENTAL MON COACH ECO-LOGIS POUR DES TRAVAUX D'AMELIORATION DE LA PERFORMANCE ENERGETIQUE DES LOGEMENTS

38 - RAPPORT D'ACTIVITE 2022 DE LA CCRLCM

[- ANNEXE 32](#)

INFORMATIONS OU QUESTIONS DIVERSES